

Séance du 24 mai 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf M. Laurent SIMONIN qui donne pouvoir à M. Francis SCHWEITZER et M. Benoit GIACOMINI, absent.

Mme Claudine REGAZZONI est secrétaire de séance

Début de séance : 20h30

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2017 est approuvé à l'unanimité

1/ Francas : bilan des activités 2016 et prévisionnel 2017

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du bilan des activités 2016 et du prévisionnel 2017, et délibéré, approuve les documents présentés par l'association Les Francas.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2/ Francas : compte d'exploitation et budget prévisionnel 2017

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte d'exploitation 2016 et du prévisionnel 2017, et délibéré, approuve les documents présentés par l'association des Francas comme suit :

Compte d'exploitation 2016 :

Équilibré en recettes et en dépenses à 203 903.40 €

Budget prévisionnel 2017 :

Équilibré en recettes et en dépenses à 216 797 €

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

3/ Cartes avantages Jeunes 2017-2018

Monsieur le Maire propose la reconduction de l'offre la carte avantages jeunes aux enfants âgés de 11 ans à 20 ans. Cette carte sera vendue à la commune par le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté), 7 € l'unité.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

4/ sinistre barrière de ville : indemnisation

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'assureur propose une indemnisation de 615 € pour indemniser les travaux de réfection d'une des barrières de ville. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le montant de l'indemnisation qui sera imputée au compte 7788.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

5/ Vergers de sauvegarde : demande de subvention

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un dossier pour projet de plantation d'un verger de sauvegarde est en cours. Il convient de demander l'aide du Conseil Régional et de présenter le plan de financement suivant :

Coût total HT : 3219 €

Fonds libres : 1609.80 €

Subvention de la Région (70%) : 2253 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte le projet de plantation d'un verger de sauvegarde sur le territoire communal
- approuve le plan de financement

autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la région Bourgogne-Franche-Comté à l'origine du projet.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

6/ accompagnement du bus scolaire

Le Conseil Municipal décide de porter l'indemnité kilométrique allouée à la personne qui effectue l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire à 0.45 € le kilomètre, trajet portant sur ses déplacements en véhicule personnel pour se rendre sur le lieu de ramassage.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°3 du 31 janvier 2008

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

7/ CLECT : charges transférées à la CAGB de 43 zones d'activités économiques

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le rapport remis par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, et délibéré, estime ce document peu clair, et décide à l'unanimité de ne pas se prononcer.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

INFORMATIONS

Elections législatives des 11 et 18 juin : les tableaux des permanences pour les deux tours sont faits. Le bureau sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Fin de la séance : 21h45

Vu pour être affiché le 26 mai 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER